

COMMUNE DE GUMONT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 AVRIL 2018

Budget Primitif 2018

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 145 354€.

Le budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 113 810 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, le budget primitif 2018 de la commune.

Questions diverses

Lecture des différents courriers et des demandes de subventions.

Rappel : les subventions ne sont accordées qu'aux associations qui en font la demande et qui fournissent un bilan d'activités, ceci dans la limite de l'enveloppe votée par le conseil municipal.

La séance est levée à 20h30.